



Conseil Départemental de l'Education
Nationale des Landes

Vendredi 3 avril 2026

DÉCLARATION PRÉALABLE DE LA FNEC FP-FO 40

Monsieur le Président du CDEN, Madame l'Inspectrice d'Académie, Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN se tient dans un contexte où le président Macron veut imposer la militarisation de l'ensemble de la société. Et dans l'Education Nationale, le ministre multiplie les partenariats entre l'école et l'armée. Le nombre de classes-défense a été multiplié par 4 depuis 2020. Des sergents recruteurs viennent jusque dans les lycées pour présenter le nouveau service national dit « volontaire ». L'Histoire et l'actualité le montrent, c'est le propre des régimes aux abois ! Mais la **FNEC FP FO** mettra tout en œuvre pour s'opposer à préparer les futurs citoyens à la guerre car c'est l'essence même du syndicalisme ouvrier.

Les deux dernières élections l'ont montré, le président de la République n'inspire plus au peuple français que défiance et son soutien est synonyme de défaite. Seulement, il use encore des failles de la Vème République pour continuer à placer ses pions, à remercier celles et ceux qui l'ont aidé à saccager l'État, les services publics et affaiblir la démocratie : le dernier est Eric Woerth nommé président du PMU, et on parle même de Rachida Dati à Versailles...ça ira, ça ira !

Comme il est bien placé pour savoir que la clé de tout est le Budget, le président de la République a décidé de nommer Amélie de Montchalin à la présidence de la cour des Comptes, celle qui vient juste de ficeler le budget 2026. Elle pourra ainsi se donner un blanc seing pour la tenue des comptes de la Nation. Et comme si cela ne suffisait pas, Richard Ferrand, nommé lui aussi à la présidence du Conseil Constitutionnel par le président Macron, vient de limoger sa secrétaire générale qui s'opposait au recours aux ordonnances sur le Budget.

Le budget est au centre de nos préoccupations car c'est de lui que découlent directement les décisions qui vont être annoncées ici. Nous vous invitons donc encore à méditer sur ces quelques données :

- **pour la 4ème année consécutive, le budget n'a pas été voté.** C'est un signe très inquiétant en terme de démocratie ;

- un rapport sénatorial de 2025 a établi que **les multinationales bénéficient de 211 milliards d'aides PAR AN**, dans l'opacité la plus complète (aides budgétaires, fiscales, exonérations de cotisations patronales). C'est vertigineux lorsqu'on voit les sacrifices que l'on nous réclame !
- l'ancien ministre de l'économie Eric Lombard a lui-même révélé que **13 000 millionnaires ne paient pas d'impôts sur le revenu**. Le contrat social en prend un coup.
- **107 milliards d'€ ont été reversés aux actionnaires du CAC 40 en 2025 et les 53 milliardaires français sont désormais plus riches que 32 millions de leurs concitoyens réunis ;**
- enfin, on apprend que, **Total, profitant de la guerre, a fait 1 milliard de bénéfices en 2 ou 3 semaines ;** pendant ce temps, la **FNEC FP FO** écrit au ministre pour « mendier » un blocage des prix des carburants et la hausse des défraiements.

On peut penser aussi aux 12 à 15 milliards d'euros d'argent public versé aux établissements privés sous contrat, à 97 % catholiques, dans des établissements sous contrat jamais contrôlés. Ou si, soyons justes, en moyenne tous les 1500 ans. Il n'est pas nécessaire mais peut être éclairant de relire le livre d'Eliard, Godicheau et Roy intitulé La revanche du parti noir, et sous titré La lente mise à mort de l'École publique. Faut-il rappeler que les lycées privés sous contrat, entre les financements de l'État et ceux des conseils régionaux, ont dépassé en 2024 le financement des lycées publics ? Faut-il souligner que le calque de leur modus operandi depuis les années 60 pourrait l'enseignement public et l'éducation nationale pour appliquer leur usage dévoyé et pervers de la subsidiarité et nous imposer « l'école des territoires », et multiplier l'usage du « local » dans toutes les maltraitances qui nous sont faites ? Ne faut-il pas, enfin, se réveiller quand l'imposition de ces nouvelles broyeuses d'élèves et de personnels qu'ils appellent un PAS (sans jeu de mot bien sûr...) emploieront un personnel du privé catholique pour se charger des établissements publics sous sa surveillance ? Pour FO, il faut abroger la loi Debré de 1959. Argent public à l'École publique ! Argent privé à l'école privée.

Après avoir dilapidé nos impôts et essoré les caisses de l'État, nos gouvernants viennent donc nous demander de faire des efforts. Et dans notre domaine, la communication était facile cette année : la plongée démographique est telle que personne ne pourrait contester ces fermetures de classes ou suppressions de postes qui tombent sous le sens. Mais la **FNEC FP FO** ne validera pas cette rengaine. D'abord pour les raisons budgétaires énoncées plus haut : plutôt payer un fonctionnaire qu'engraisser un actionnaire !

Ensuite, car nous n'aurons de cesse de dire qu'il s'agit là d'**une occasion historique pour remettre l'école à flots**. Cette école publique qui a encaissé les changements sociétaux et comportementaux, des parents, des élèves. Cette école publique à laquelle on a demandé, à quel prix, de mettre en place l'Inclusion scolaire. Cette école dont les enseignants se saisissent en masse des fiches SST pour alerter sur les conditions de travail et d'apprentissage de plus en plus difficiles. Cette école (au sens

large, primaire et secondaire) qui compte les moyennes d'élèves par classe parmi les plus hautes d'Europe et qui pourraient être ainsi remise à un niveau médian.

Au lieu de cela, notre ministre a décidé de la fermeture de 1891 classes dans le 1^{er} degré ; ce qui devrait se décliner par l'annonce de la fermeture d'une vingtaine de postes dans les Landes. Les mobilisations de parents, d'élus (dont certains n'ont pourtant pas censuré ce budget) se sont fait entendre avec l'appui de la **FNEC FP FO** des Landes car eux non plus n'acceptent pas cette saignée. A l'issue de ce projet, ce sont 5 écoles dont la moyenne sera à plus de 25 élèves par classe et 5 écoles d'un RPI, avec souvent plusieurs niveaux par classe.

Dans le second degré, la rentrée 2026 prévoit 7 mesures de cartes scolaires, qui s'ajoutent au 17 de l'année dernière.

La situation du remplacement aurait aussi mérité d'être envisagée. Lors de nos visites d'écoles, des collègues nous ont dit avoir eu 7 remplaçants différents en 15 jours. Que doivent penser les parents ? On nous dira ici peut-être qu'ils devraient se réjouir d'avoir eu des remplaçants, car ce n'est pas toujours le cas. D'autres collègues passent parfois plusieurs semaines avec 4, 5 élèves supplémentaires, d'un niveau différent à gérer en l'absence de leur enseignant.

Certains enseignants finiront peut-être par venir travailler bien que malades puisqu'ils se voient prélever un jour de carence et ne sont payés qu'à 90 % en congé maladie.

Et la gestion du remplacement risque encore d'être aggravée par cette démarche austéritaire malade. Au lieu d'une gestion locale par les secrétaires de circonscription, on va passer à une centralisation depuis Mont-de-Marsan. La **FNEC FP FO** craint que cette recherche d'optimisation n'éloigne les décisionnaires de la réalité du terrain et ne complique encore les conditions de travail des remplaçants. La **FNEC FP FO** des Landes nourrit également des inquiétudes quant au devenir des décharges de direction de 1 à 3 classes. Nous vous avons écrit pour vous faire part des préoccupations à la fois des directrices et directeurs concernés que des TR qui les remplacent.

On l'a dit, l'Inclusion scolaire a, sous couvert de bons sentiments, entraîné de nombreux changements. Certains positifs car de nombreux élèves en ont bénéficié. Mais pour ceux dont les troubles du comportement ne permettent pas une scolarisation à temps plein, très souvent en attente de place dans les structures spécialisées ou adaptées, cette inclusion systématique est maltraitante, ainsi que pour leurs parents, leurs camarades de classe, leurs professeurs et leur AESH...quand ils en ont. Là encore, la clé est budgétaire : un élève en structure spécialisée coûte 7 fois plus cher que lorsqu'il est scolarisé dans une école. Nos gouvernants ont donc commencé par fermer des places dans ces structures, à tel point que 30 000 enfants sont en attente d'une place. Pour faire semblant de compenser, et pour accompagner ceux qui pouvaient en bénéficier, les postes d'accompagnants ont été créés.

Aujourd'hui, ce sont les AESH. Mais il y en a trop d'après le ministère. Aucun problème, la recette est bien connue, il suffit d'inverser la logique : on va fixer des notifications d'accompagnement en fonction du nombre d'AESH qu'on aura décidé

de payer et pas en fonction des besoins. Le tour est joué, on va appeler cela les Pôles d'Appui à la Scolarité, ça sonne bien. Comme ça, les parents ne pourront plus faire valoir leur droit opposable et on pourra continuer à mutualiser les AESH « façon puzzle » et étendre leur zone d'intervention. Et pour gérer les PAS ? Pas de souci, il n'y a qu'à prendre dans les postes d'enseignants. Ça en fait donc 7 de moins pour les Landes pour la création de cette première vague, ce qui n'arrange pas la carte scolaire !

Face aux attaques gouvernementales oubliées depuis longtemps de l'intérêt général car elles ne cherchent qu'à défendre l'enrichissement abyssal de quelques uns, la **FNEC FP FO** continuera de porter ses revendications :

- Augmenter de 10 % la valeur du point d'indice immédiatement et ouvrir des négociations pour revoir les grilles indiciaires ;
- Créer un statut pour les AESH et les AED avec un vrai salaire ;
- Créer toutes les places nécessaires dans les établissements ou services médico sociaux et abandonner sa politique de l'École inclusive qui n'est rien d'autre qu'une politique d'inclusion systématique ;
- Maintenir les postes existants et créer tous les postes nécessaires dans le premier et le second degré : postes d'enseignants, CPE, PsyEN, AED, AESH, infirmiers, assistants sociaux et médecins scolaires ;
- Permettre le « fléchage » des heures d'enseignement pour garantir les postes comme par exemple en latin, grec et langues vivantes à faible diffusion, mais aussi les heures de chorale ou encore les heures de mathématiques en première au lycée ou le rétablissement de la technologie en sixième...
- Abroger les réformes du collège, des lycées généraux et technologiques, des LP ;
- Abroger la loi de transformation de la fonction publique ;
- Retirer le dispositif Parcoursup ;
- Abroger la réforme des retraites ;
- Abroger l'accord sur la PSC et sa renégociation.

Pour le Pain, la Paix, la Liberté !

Nous vous remercions de votre attention.

Robert MAILLARD

Simon CLAERBOUT

Fabrice DUBOUE

*Représentants de la **FNEC FP FO 40***